



COMMUNIQUE DE PRESSE

15 septembre 2021

PAULIC MEUNERIE

**Vers une année de croissance soutenue
mais des résultats 2021 qui seront fortement impactés par la hausse
exceptionnelle des matières premières**

**Poursuite de la feuille de route stratégique et confirmation des
objectifs 2024**

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, communique ce jour sur la situation exceptionnelle de hausse des matières premières (blé tendre en particulier, composant essentiel de ses gammes de produits) qui pèse sur ses conditions d'achat. Cette situation constatée depuis plusieurs mois et qui s'est encore dégradée au cours de l'été, pèse mécaniquement sur la marge brute et viendra pénaliser les résultats de l'exercice.

Sur les farines de froment (67% du chiffre d'affaires du Groupe), le blé au Matif a connu une hausse continue de son prix et de sa volatilité. Ainsi, de 180,50 €/T en août 2020, le prix est passé à 248 €/T un an plus tard. Sur les farines de blé noir, la dernière récolte a vu ses volumes limités par un renforcement des normes sanitaires européennes, poussant les prix à la hausse. Enfin, le sésame a connu en 2021 une crise sanitaire internationale générant un assèchement des volumes et un report sur les autres graines, poussant l'ensemble des ingrédients des pains spéciaux à la hausse.

Un impact qui ne sera que partiellement compensé pas les hausses de prix auprès des clients

Face à cette situation, comme l'ensemble du secteur, Paulic Meunerie a engagé des discussions avec ses clients afin d'obtenir des revalorisations tarifaires lorsque les conditions contractuelles le permettent. A ce jour, Paulic meunerie a déjà commencé l'application d'une nouvelle tarification.

Ces négociations ne permettront toutefois pas de répercuter l'intégralité des hausses matières en particulier auprès des boulangeries industrielles et biscuiteries qui concentrent plus de 41% de l'activité totale. Dans ces conditions, la marge brute devrait s'inscrire en net repli sur l'exercice avec mécaniquement un fort impact attendu sur les résultats.

Sur le premier semestre, la marge brute devrait ressortir à environ 22% du chiffre d'affaires contre 36% au premier semestre 2020.



A plus long terme, cette situation reflète la volatilité croissante des prix des matières premières, conséquence en particulier de conditions climatiques de plus en plus dégradées. Là encore, pour accompagner ce changement, Paulic Meunerie a déjà engagé une réorganisation en profondeur de ses achats avec la mise en place de nouveaux mécanismes d'anticipation, de pilotage et de contrôle.

Une croissance à deux chiffres toujours confirmée

En dépit de la situation actuelle, l'exercice 2021 devrait ressortir, en progression avec une croissance à deux chiffres. Le développement de l'activité historique s'accompagne comme prévu du maintien de la feuille de route industrielle et commerciale du Groupe. L'exercice 2021 devrait permettre à Paulic Meunerie de franchir des étapes essentielles de sa transformation :

- Au niveau commercial, la progression des ventes auprès des clients historiques du Groupe avec la montée en puissance du nouvel outil industriel permettra au Groupe de servir ses clients historiques en leur apportant des mélanges offrant sécurité et qualité,
- Pour **Oxygreen**[®], procédé propriétaire qui doit permettre l'accélération de la conquête sur les farines alimentaires de haute qualité et le marché prometteur de l'entomoculture, la mise en service de son réacteur industriel de 3^{ème} génération est d'ores et déjà prévue sur la seconde partie de l'exercice 2021,
- L'accélération des ventes de sa farine premium Qualista[®], exploitant le procédé breveté **Oxygreen**[®] et bénéficiant de propriétés physico-chimiques et sanitaires recherchées par les consommateurs et clients du Groupe.

Confirmation des objectifs 2024

Au total, le maintien des fondamentaux industriels et commerciaux du Groupe, conformément au plan de marche permet à Paulic Meunerie de réaffirmer avec vigueur les objectifs 2024 visant à atteindre un chiffre d'affaires de 50 M€* adossé à une marge brute représentant 50 à 55% du chiffre d'affaires du Groupe.

* : Objectifs basés sur un taux d'utilisation de l'outil industriel optimisé de l'ordre de 55%

A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2020, les trois moulins de l'Entreprise ont permis de générer un chiffre d'affaires de 9,0 M€. Avec **Oxygreen**[®], son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.



Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com

François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 40 50 00
investisseurs@paulic.bzh



Benjamin Lehari
Consultant
01 56 88 11 11
blehari@actifin.fr

Presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 18
acommerot@actifin.fr